



**Acepp  
Formation**

# LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour  
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles



**ACEPP29**

3 rue du Roussillon

29000 Quimper

Tél. : 02 98 55 00 57

acepp29@acepp.bzh

[www.acepp29.fr](http://www.acepp29.fr)

Siret : 381 680 222 000 19

Numéro de déclaration d'activité :

53 29 08293 29

**Association des  
Collectifs  
Enfants  
Parents  
Professionnels  
du Finistère**



## Qui sommes-nous ? Une fédération : L'ACEPP Nationale

Coopérer

Crèches,  
Multi  
.....

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaborati

S'impliquer

Lieux  
d'accueil  
enfants

Diversité

### L'ACEPP Nationale et l'Acepp29 s'engagent pour :

- ✓ **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant

- ✓ **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant dans tous nos lieux d'accueil

- ✓ **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire

- ✓ **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentale

### Nos activités :

- ✓ **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité

- ✓ **Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives** et de service petite enfance et parentalité

- ✓ **Animer un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales

- ✓ **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**

- ✓ **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.



## Notre charte déontologique

### Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques

- **Défendre une approche plurielle de**

**la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.

- **Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents** dans nos formations

- **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu

d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.



## Qui sommes-nous ? Un organisme de formation

### Nos objectifs :

- ✓ **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
  - ✓ **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
  - ✓ **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
  - ✓ **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
  - ✓ **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
  - ✓ **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
  - ✓ **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
  - ✓ **Prendre du recul sur ses pratiques** quotidiennes et son contexte.

**Enfant**

Professionnel-le-s

**Se**

**Parental**

Entreprendre  
et gérer

**Bénévoles**

Respect

Partager

Échanger

REAAP

**Construire ensemble**



## Notre charte déontologique

- **Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- **Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester

anonymes.

- Mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

Un référent handicap est également disponible pour tout besoin d'aménagement de la formation.

· Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation.**

· Prendre en compte **les appréciations** des stagiaires lors des évaluations.



## Règlement intérieur des stagiaires ACEPP29 Formation

**Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP29. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.**

### **A - Conditions générales**

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP29

### **B - Hygiène et sécurité**

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP29 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

### **C - Tenue et comportement**

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

### **D - Protection des personnes et des biens**

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles ou les formations sont dispensées).

### **E - Consignes générales d'incendie**

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

### **F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires**

L'ACEPP29 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires

dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

### **G - Présence - Absence et retard**

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

En cas de départ anticipé de la formation les stagiaires sont tenus d'en informer leur employeur, ainsi que l'OF.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

### **H - Règles disciplinaires**

En cas de problème grave, l'ACEPP29 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP29.

### **I- Force majeure**

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP29 sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire.

## • Notre équipe 2023

---

### Coordnatrice

Claire NEDELEC

Tél. : 02 98 55 00 57

Mail : [coordination@acepp.bzh](mailto:coordination@acepp.bzh)

### Assistante de gestion

Barbara CHARDON

Tél. : 02 98 55 00 57

Mail : [gestion@acepp.bzh](mailto:gestion@acepp.bzh)

### Assistante administrative de l'OF

Camille DAMIEN

Tel : 02 98 55 00 57 / 06 64 90 52 60

Mail : [formation@acepp.bzh](mailto:formation@acepp.bzh)

### Responsable de l'O.F.

Tanguy NIVET

Tel : 02 98 55 00 57

Mail : [formation@acepp.bzh](mailto:formation@acepp.bzh)

### Chargée de missions animation de réseau et parentalité

Lenaig LANNOU

Tél : 02 98 55 00 57 / 06 69 50 87 72

Mail : [animationreseau@acepp.bzh](mailto:animationreseau@acepp.bzh)

---

### Les formateurs ACEPP

**Tanguy NIVET** : Educateur de Jeunes Enfants et Chargé de mission formation ACEPP29.

**Jean-Baptiste CHARNET** : Formateur Acep, moniteur premiers secours.

**Lenaig LANNOU** : Educatrice de jeunes enfants et chargée de mission animation de réseau et parentalité ACEPP 29.

**Marie-Hélène HURTIG** : Infirmière-puéricultrice, formatrice petite enfance.

**Philippe DUPUY** : Directeur ACEPP nationale.

---

### Les formateurs extérieurs

**Blandine CROIX** : Psychomotricienne.

**Emilie BELIER** : Coordinatrice de projet en éducation à l'environnement - Ubapar.

**Marie CADRE** : Consultante formatrice en management des organisations et prévention des risques psycho-sociaux.

**Joseph FOUILLEUL** : Psychopédagogue, psychanalyste.

**Josiane PERRAMANT** : Formatrice certifiée en Communication Non Violente.

**Magali ROBERGEAU** : Musicienne, intervenante spécialisée en petite enfance.

**Anne BRIANT** : Danseuse, chorégraphe et intervenante spécialisée en petite enfance.

**Hélène SIMON HUGUENIN** : Formatrice issue du milieu artistique et pédagogique, spécialisée

dans les arts du cirque.

**Germaine MURZEAU COBETTO** : art-thérapeute et formatrice en langue des signes.

**Agnès GUILLAUBY** : Psychologue du développement, intervenante en formation en travail social.

**Sylvie HAY** : Consultante et formatrice spécialisée dans les champs de la petite enfance, du travail social et de l'éducation spécialisée.

**Bérengère LEBRUN** : Educatrice de jeunes enfants et fondatrice de la librairie jeunesse « Liliroulotte ».

**Valérie ADNET** : Psychologue clinicienne et psychothérapeute.

**Liliane GAUTHIER** : Psychologue

**Raphaël LAGIER** : Musicien et professeur de guitare et ukulélé.

**Louis-Julien DE LA BOUËRE** : Formateur, consultant autour des pratiques numériques et collaboratives.

**Ghislaine LE GOFFIC HERVE** : Psychologue clinicienne.

**Hugo DURAS** : Coloriste imaginaire, artiste et formateur.

**Renaud MERCIER** : Kinésithérapeute, ostéopathe, certifié méthode McKenzie.

**Laurent BUFFON** : Gestalt Thérapeute, coach, formateur, consultant.

---



## Notre offre de formation... et plus

### Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes

- **Formations collectives** présentées dans notre catalogue de formation disponible sur notre site internet. Ces formations regroupent un ou plusieurs salariés de structures différentes

- **Formations en intra ou sur site** : Destinées à une équipe d'une même structure, nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

#### En complément de nos offres de formation, l'ACEPP propose également :

- Des temps d'analyses de pratiques inter-établissements ou intra-établissements.
- L'intervention sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences, l'animation de café de parents.
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques.
- Des ressources documentaires (livres, revues, DVD) sont disponibles dans nos locaux et peuvent être empruntées.



#### Retrouvez les offres de formation :

[www.acepp29.fr/Etre-accompagne-e-et-se-former](http://www.acepp29.fr/Etre-accompagne-e-et-se-former)

#### Demandez notre catalogue par mail ou téléphone :

acepp29@acepp.bzh ou 02 98 55 00 57

### Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap et aux besoins spécifiques :

Nous adaptons l'ensemble de nos formations aux besoins spécifiques des participants. Nous examinons toutes les demandes d'aménagement ou de difficultés par rapport à l'accessibilité des lieux de formation, aux supports pédagogiques utilisés.

### Retour sur nos actions de formation :

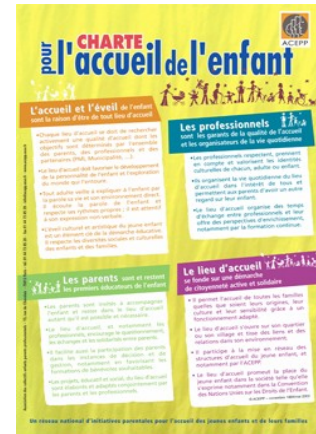
Les stagiaires ont la possibilité de faire remonter leur satisfaction, insatisfaction, remarques, questionnements, réclamation à tout moment. Le temps de bilan oral à la fin de la formation, les questionnaires d'évaluation à chaud (remis le dernier jour) ou à froid (envoyé 3 mois après la formation) permettent également ces retours.



## Les chartes ACEPP, le portail ACEPP, les publications... pour faire réseau

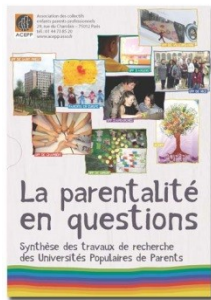


- ♦ Le portail [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr) et les sites



- ♦ Les chartes

- ♦ Les ouvrages...



- ♦ La Gazette de l'Acepp





















## Le réseau ACEPP Formation... en quelques chiffres

• 18	• 4 800	• 62 432	• 230
organismes de formation	stagiaires	heures stagiaires	formateurs salariés ou intervenants extérieurs

(Source compilation des BPF du réseau Acepp en 2015)

## • Les organismes de formation du réseau ACEPP

•

	NATIONAL		Aceptt nationale
EN RÉ GION	AUVERGNE-RHONE-ALPES		Aceptt Auvergne
			Aceptt ADeHL
			Aceptt 38/73
			Aceptt Rhône
			Aceptt 74
	BRETAGNE		Aceptt 29
	CENTRE-VAL DE LOIRE		Arppe en Berry Aceptt 18
			Achil Aceptt
	HAUTS-DE-FRANCE		Colline Aceptt
	ILE DE FRANCE		Aceptt Région Ile-de-France
	OCCITANIE		Cocagne Aceptt 31
			Aceptt 46
	NOUVELLE-AQUITAINE		Aceptt 17
			Aceptt 33/47
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		Alpe Aceptt 04
		Alpaje Aceptt 05	
		Aceptt 83	